



Réunion du bureau Jeudi 21 avril 2016 au CHS

Présents: Alain Dalançon, Jacques Girault, Guy Putfin, Jean-Luc Villeneuve, Louis Weber.

Excusé: Gérard Montant

Adhésions et trésorerie

Louis Weber va refaire une liste des organisations : celles qui sont adhérentes et celles qu'il faudrait relancer (La Ligue de l'Enseignement par exemple). Concernant les frais de tenue de compte, le trésorier va négocier directement avec le conseiller de la BRED. Actuellement il y a une petite vingtaine d'adhésions individuelles à jour de cotisation.

Adaptation des statuts

L'ensemble des membres présents est d'accord pour qu'on laisse le nombre de réunions du Bureau à trois minimum (dont un qui fait suite à l'assemblée générale). En ce qui concerne le quorum, la pratique a démontré que l'exigence des deux tiers des membres n'était pas réaliste. Aussi, le bureau proposera, dans les conditions fixées par l'article 11 des statuts, à une assemblée générale extraordinaire de retirer de l'article 9 des statuts actuels la phrase suivante : « *Il [le bureau] n'est valablement réuni qu'en présence des deux tiers des membres.* »

Pour proposer des dates de convocation du bureau, il serait opportun que les différents membres du bureau signalent à l'avance les dates des congrès de leurs organisations, le cas échéant.

Apprentissage

Jacques Girault informe que Gérard Montant lui a envoyé un texte de réflexions autour de l'apprentissage en vue de la préparation du prochain colloque. Il adressera ce texte à Guy Putfin pour diffusion aux membres du bureau. La prochaine réunion de bureau (en octobre) sera consacrée à la préparation de ce colloque. D'ici là, Jacques Girault propose de contacter Guy Brucy pour piloter ce colloque. Une première partie serait consacrée à l'histoire de l'apprentissage. Dans la deuxième partie, nous pourrions voir comment l'apprentissage a été traité par les syndicats. Au cours de la discussion, sont évoquées les positions hostiles du SNES et du SGEN, les accords FEN/ Bellac, les positions (oppositions) de la FEN et du SNETAA, en relation également avec le rapport Andrieux au Conseil économique et social ... Il faudra solliciter plusieurs intervenants-témoins, notamment quelqu'un du SNETAA,

en plus de Daniel Vatant, du SNEPT-CGT, dont Gérard Montant a rédigé la biographie pour le Maitron. La prochaine réunion de bureau devra fixer la date et le lieu du colloque et de l'assemblée générale (vers la fin janvier 2017).

Maitron enseignants

Pour le dernier tome du Maitron pour la période en cours ; Jacques Girault a envoyé à Gérard Requigny les biographies jusqu'à VE.

Il précise qu'il pourra aussi faire le travail de révision des anciennes notices. Tout cela constituera un bel ensemble pour le corpus enseignant.

Il faudra aussi rajouter des biographies, car il y a eu des oublis, y compris pour les périodes plus anciennes.

De plus, un important travail de « balisage » devra être réalisé sur les notices, et en particulier il faudra vérifier celles qui ont été modifiées.

Pour la période suivante, 1968-1995, le travail commence. Alain Dalançon a envoyé une liste de militants à biographier, qui a été présentée à l'assemblée générale de l'IRHSES. Guy Putfin signale qu'il pourra créer une base de données biographiques à partir des questionnaires remplis par les élus au congrès de la FEN de 1991. Jean Luc Villeneuve confirme que pour le SGEN, un travail est engagé pour continuer le travail de Madeleine Singer. D'une façon générale, il va falloir trouver des relais pour la rédaction des notices, et y intéresser des camarades historiens ou on. Jacques Girault précise que pour cette période, les archives publiques ne seront plus utilisables. Le bureau décide de consacrer une réunion spécifique sur les biographies de la période 1968 - 1995 autour de Claude Pannetier, avec la participation d'autres collègues déjà impliqués directement ou qui pourraient s'impliquer, pour préciser les coordinations nécessaires, prévoir des relais, élargir les concours. Il ne faudra pas se limiter strictement aux responsabilités syndicales, mais aussi aux partis, aux personnalités politiques, aux mouvements pédagogiques ... Cette réunion pourrait éventuellement se tenir le même jour que la réunion de bureau.

Un Bulletin Himase infos sera réalisé et diffusé avant l'été, avec les comptes rendus de l'Assemblée générale et des deux réunions de bureau.

La date du jeudi 13 octobre est retenue a priori pour la prochaine réunion du bureau.

Le secrétaire général
Guy Putfin

